

Budget Assainissement

Section de Fonctionnement :

En 2021 le conseil municipal avait budgété : **23 891.03 €**

Les dépenses de fonctionnement réalisées sont de **12 384.48 €**

Les recettes de fonctionnement réalisées sont de **24 037.22 €**

L'excédent pour l'année 2021 est de **11 652.74 €**

Section d'Investissement :

En 2021 le conseil municipal avait budgété : **17 725.89 €**

Les dépenses d'investissement réalisées sont de **7 904.35 €**

Les recettes d'investissement réalisées sont de **9 973.86 €**

L'excédent pour l'année 2021 est de **2 069.51 €**

Monsieur le Maire sort de la salle et le vote des comptes administratifs et de gestions pour le budget assainissement de l'année 2021 sont soumis au vote par la première adjointe Patricia Bonnefoy.

POUR :8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Demande de subvention communale du Lycée Agricole Privé E.GAUTIER RESSINS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Lycée Agricole Privé E Gautier de Ressins (42) sollicite une subvention communale afin de l'aider dans sa tâche de formation et contribuer ainsi au maintien d'un tissu rural vivant et actif. Ce lycée scolarise une élève domiciliée sur la commune

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- ne donne pas de suite favorable à cette demande

POUR :0

CONTRE :9

ABSTENTION : 0

Délibération pour augmenter les charges de chauffage pour les appartements communaux qui bénéficient du chauffage collectif

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les locataires qui utilisent le chauffage collectif communal paie chaque mois **70 € de charges de chauffage**. Compte tenu de l'augmentation du prix de l'énergie, Monsieur le Maire propose de fixer le montant mensuel des charges de chauffage à **80 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Décide de fixer à 90 € le montant mensuel des charges de chauffage
- Charge Monsieur Le Maire d'établir les avenants aux contrats de location

POUR :8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Questions diverses

- **Prévisions Budget 2022 :**
- Réfection muret de soutènement Le Betz : **2 823.50 € HT 3 388.20 € TTC** Un devis a été réalisé pour la réfection de muret par l'entreprise Brolles paysage de Tence.

Achat d'une cuisine équipée BUT pour appartement communal 12,pl de la Mairie : **1 743.05 € H.T- 2091.69 € TTC** Plusieurs devis ont été réalisés par Ikea, LEROY MERLIN ET BUT, La proposition de BUT donne le plus de satisfaction par son prix et sa qualité et a été retenue.

- Projet aménagement espace public à l'arrière de la salle polyvalente, : **50 648.11 € HT 60 777.73 € TTC**
Une demande de subvention DETR et une demande de subvention régionale ont été déposées
- Projet voirie communale : **42 777.50 € HT 51 333 € TTC**
Pour rappel il s'agit des voies communales Le Cluzel et le Bois du Betz
Une demande de subvention DETR a été déposée
- Projet aménagement du bâtiment ancienne école commerce multiservices (restaurant) ,
Monsieur le Maire fait le point sur la rencontre avec INGE 43 : coût du projet de 250 000 à 350 000€. Cependant notre porteur de projet vient de nous informer qu'il n'est plus intéressé.
Après une discussion des élus présents, il est décidé que nous poursuivons l'étude du projet et que nous procéderons lors d'un prochain conseil à un vote afin de valider cette décision.
- Projet d'éclairage public :35 points lumineux à passer en LED : **12 000 €**
- Augmentation des taux d'imposition des taxes locales :
Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que les taux d'imposition des taxes locales n'ont pas été augmentés depuis 2018
Simulation d'une augmentation de 2% pour chaque taux sur les bases prévisionnelles de 2021 : le produit fiscal attendu serait augmenté de **2 392 €**
La rencontre avec Mr LAPLACE, Conseiller aux décideurs locaux de la Trésorerie d'YSSINGEAUX est fixée au **Judi 31 Mars à 14 H en Mairie**. Nous le solliciterons pour des simulations avec les bases Prévisionnelles 2022 et nous voterons les taux lors du prochain conseil municipal.
- Mise en place du régime indemnitaire :
La délibération qui modifie le régime indemnitaire sera soumise pour validation au Comité Technique du centre de Gestion qui se tiendra le 12 Avril 2022. Elle sera ensuite présentée pour approbation lors du prochain conseil municipal.
- Tour de rôle des élections présidentielles 10 et 24 Avril 2022
Le bureau de vote est ouvert de 8H à 19H

Date prochaine réunion : Vote des budgets primitifs

13 avril 2022 à 20h30